

Compte financier 2022

Décision modificative n°2 de clôture

Support de présentation aux instances consultatives - juin 2023

V2 du 31 mai 2023 DEFIP





Introduction: compte financier 2022

- Les dernières opérations de clôture des comptes 2022, établies par l'AP-HP et validées par la Direction Spécialisées des Finances Publiques (DSFP) ont été finalisées le 17 mai 2023. Ce calendrier décalé est notamment lié aux dates de délégation des derniers arrêtés de crédits 2022 (mi-avril) par l'ARS.
 - A date, le compte financier provisoire est en cours d'audit par les commissaires aux comptes qui rendront leurs conclusions au comité d'audit et leur rapport d'opinion définitif au Conseil de Surveillance
 - Calendrier des instances :

Introduction

Instance	Date
Directoire concerté en amont de l'arrêté du Compte Financier (CF)	23/05/2023
CSE (consulté)	01/06/2023
CME (consultée)	06/06/2023
Comité d'audit du CS	09/06/2023
Conseil de surveillance	
Délibère sur le CF en vu de son approbation, décide de l'affectation des résultats	16/06/2023





Introduction: décision modificative n°2 de l'EPRD 2022

Les instances sont également consultées sur une dernière décision modificative (DM2) de l'EPRD pour 2022 (dite de clôture), qui s'aligne strictement sur le compte financier et couvre les dépassements sur les chapitres limitatifs de masse salariale, directement liés aux mesures estivales et hivernales du plan Braun, qui ont fait l'objet de décisions nationales postérieures à l'adoption de la DM1.

Data

Calendrier des instances :

Instance	Date
Directoire	23/05/2023
concerté	23, 23, 2323
CSE	01/06/2023
informé	01/00/2023
CME	06/06/2023
consultée	00/00/2023
Conseil de surveillance informé	16/06/2023

Inctanco

Introduction





Faits marquants de l'exercice budgétaire 2022

- 2022 a été une année de transition majeure pour l'AP-HP, qui se caractérise par :
 - Une sortie progressive de la crise sanitaire Covid, avec des tensions importantes sur les urgences hospitalières et en fin d'année sur la pédiatrie
 - Des difficultés RH importantes et constantes, notamment sur les IDE et une offre de soins contrainte
 - L'accélération des tensions inflationnistes sur les achats
 - Une première année de mise en œuvre des réformes de financement : Ticket modérateur (TNJP), urgences et psychiatrie,
 - Un accompagnement financier significatif de l'Etat (Garantie de financement, COVID, inflation, mesures salariales)

Dans ce contexte de forte incertitude, les perspectives budgétaires ont été particulièrement difficiles à stabiliser, pour l'AP-HP comme pour l'ensemble des acteurs du secteur hospitalier

Faits marquants





Résultat de l'exercice budgétaire 2022 (1/3)

- Rappel: en juillet 2022, l'EPRD initial avait été modifié (DM1) avec un déficit prévisionnel de -228 M€; le 2ème relevé infra-annuel (RIA2) a été arrêté le 15 février 2023 et repris dans les prévisions de l'EPRD 2023; il prévoyait un déficit de -391 M€ pour 2022, avant clôture et avant notification des crédits de fin de campagne, qui ne pouvaient pas être anticipés; après clôture le résultat a été arrêté à -303 M€
 - Les principaux éléments d'évolution intervenus sont les suivants :
 - Une dernière délégation de crédits MIGAC/FIR en avril apportant une amélioration de 41 M€ par rapport aux anticipations du RIA2, notamment 29 M€ de restitution aux établissements de la sous-exécution de l'ONDAM : ces crédits de fin d'année ont permis de couvrir les charges exceptionnelles supportées par l'AP-HP (surcoûts Covid, mesures Braun) alors que le RIA2 prévoyait un reste à charge non financé sur ces charges
 - Une amélioration constatée en clôture sur les recettes de facturation : la facturation des produits du PT2 a dépassé de 29 M€, en lien avec le déploiement du plan d'actions sur l'amélioration de la facturation et le redressement progressif de l'activité en fin d'année
 - Une dynamique de la monétisation des CET et des heures supplémentaires inférieure aux anticipations sur les deux derniers mois de l'année (payés en janvier et février 2023), pour 26 M€
 ASSISTANCE ASSISTANCE

Faits marquants: écarts à la prévision d'atterrissage



Résultat de l'exercice budgétaire 2022 (2/3)

- L'exécution budgétaire de l'APHP traduit une relative stabilisation de son résultat en 2022 par rapport à 2021 :
 - Le déficit du compte de résultat principal s'élève à -303 M€ contre -282 M€ en 2021
 - Le déficit du compte de résultat consolidé (tous budgets confondus) s'élève à -285 M€ contre -230 M€ en 2021.
 - Les résultats des activités annexes de l'AP-HP traduisent les évolutions suivantes :
 - Dotation non affectée (DNA CRPA-A) : l'excédent de 20 M€ traduit un volume limité de cessions en 2022 ;
 - Unités de soins de longue durée (USLD CRPA-B) : elles restent déficitaires, notamment sur les sections hébergement et dépendance. Le déficit 2022 a été réduit et atteint -5,3 M€, sous l'effet du maintien d'un important soutien de l'ARS via la dotation soins, notamment au titre des impacts Covid et du financement des mesures salariales, et des premiers impacts positifs de la mise en œuvre d'un plan d'actions dédié à l'amélioration des processus de facturation sur les USLD;
 - Budgets médico-sociaux (CRPA-P) et Instituts de formation (CRPA-C) : ils affichent en 2022 un léger excédent, respectivement de 1,1 M€ et 2,1 M€, purement ponctuel, essentiellement lié aux difficultés de recrutement qui ont impacté leur masse salariale.

Faits marquants





Résultat de l'exercice budgétaire 2022 (3/3)

Cette stabilisation budgétaire est le fruit :

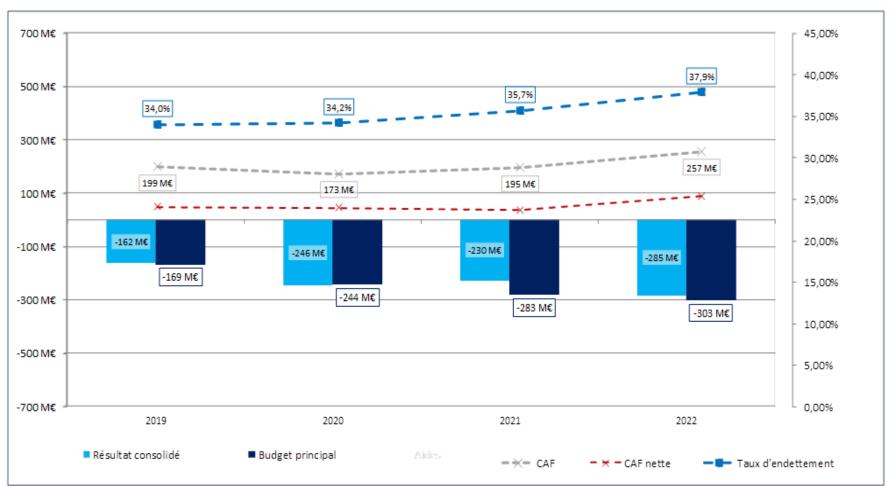
- D'un soutien financier de l'Etat, qui est venu compenser la quasi-intégralité des charges exceptionnelles supportées par l'AP-HP en 2022 au titre du COVID, de l'inflation et des mesures salariales « Braun » et dégel du point d'indice
 - le maintien d'une garantie de financement sur les recettes d'activité (228 M€)
 - des compensations pour les surcoûts Covid pour le premier quadrimestre à hauteur de 53,5 M€
 - des crédits complémentaires votés à l'ONDAM hospitalier pour financer les mesures salariales (TTA, HS, prime de nuit et prime soins critiques, pour un total de 75,3 M€ et dégel du point d'indice pour un total de 74,6 M€) et pour compenser l'inflation (49 M€, auxquels s'ajoutent une majoration des tarifs de 0,5 points, soit 12 M€)
 - des crédits de fin d'année pour 29 M€ en restitution de la sous-exécution de l'ONDAM au titre du protocole pluriannualité des ressources
 - □ Du **plan d'actions à mi-année** présenté aux instances portant sur les recettes, le codage et la fluidification des séjours, puis déployant ensuite une **stratégie RH résolument orientée vers** l'attractivité et la fidélisation des personnels afin de restaurer ses capacités de soins.
 - En matière d'investissement, l'AP-HP a maintenu ses ambitions, avec un soutien maintenu de l'Etat dans le cadre des crédits du SEGUR. L'investissement a ainsi atteint 513 M€ en 2022, son plus haut niveau historique.
 - La capacité d'autofinancement s'est améliorée et s'élève à 257 M€ contre 195 M€ en 2021 ; la CA ASSISTANCE DE DE DE DE DE LA CAPUBLIQUE DE DE LA CAPUBLIQUE DE DE LA CAPUBLIQUE DE LA CAPUBLIQUE





Évolution des résultats et de la CAF





Résultats et CAF





Faits marquants 2022 : Une stabilisation de notre activité (1/2)

- En nombre de séjours, l'activité 2022 a été très proche de 2021, mais a montré une dynamique de rattrapage en fin d'année, avec l'éloignement progressif de la crise Covid, malgré une tension capacitaire persistante découlant des difficultés de recrutement RH sur les personnels soignants
 - Le capacitaire a été marqué par un maintien d'un niveau élevé de lits fermés pour manque de personnel (2600), avec un infléchissement sur le dernier quadrimestre (-100 lits fermés) et un taux d'occupation depuis octobre très élevé (94%),
 - En volume de séjours, l'activité HC a été stable sur l'année (-1%), mais l'HP a poursuivi une forte dynamique (+5,2%). Depuis la crise sanitaire nos séjours (HC et HP) sont quasi stables (-7600 séjours entre 2019 et 2022, soit -0,6%), mais la part d'ambulatoire est ainsi passé de 39,8% en 2019 à 44,1% en 2022
 - Malgré un impact organisationnel et budgétaire plus faible, l'activité Covid a été significative, plus forte en volume que 2020 et 2021 (5% des séjours contre 4,9% en 2021, soit 400 séjours supplémentaires), mais essentiellement concentrée sur le début de l'exercice

HOSPITALISATION COMPLETE	2019	2021	2022 dont correction du défaut d'exhaustivité	ction du ECART 2022 /		Evol en % 2022 / 2021
APHP (CRPPM)	607 309	554 331	549 061	-	5 270	-1,0%
				_		
CUP - AP-HP.CENTRE-UNIVERSITE PARIS	121 383	113 119	111 600	-	1 519	-1,3%
HMN - AP-HP.HU HENRI MONDOR	38 535	35 944	37 216		1 272	3,5%
NUP - AP-HP.NORD UNIVERSITE DE PARIS	157 398	146 285	142 567	-	3 718	-2,5%
PSD - AP-HP.HU PARIS SEINE-SAINT-DENIS	35 631	29 586	29 987		401	1,4%
SUN - AP-HP.SORBONNE UNIVERSITE	152 990	135 382	133 165	-	2 217	-1,6%
UPS - AP-HP.UNIVERSITE PARIS SACLAY	100 435	93 222	93 644		422	0,5%
H64 - VPD	937	793	882		89	11,2%
Total AP-HP	607 309	554 331	549 061	-	5 270	-1,0%

HOSPITALISATION PARTIELLE	2019	2021	dont correction du défaut d'exhaustivité	2021	2022 / 2021
APHP (CRPPM)	762 505	772 655	813 136	40 481	5,2%
CUP - AP-HP.CENTRE-UNIVERSITE PARIS	171 641	174 762	186 818	12 056	6,9%
HMN - AP-HP.HU HENRI MONDOR	62 777	61 640	66 436	4796	7,8%
NUP - AP-HP.NORD UNIVERSITE DE PARIS	178 455	175 731	181 972	6241	3,6%
PSD - AP-HP.HU PARIS SEINE-SAINT-DENIS	39 126	39 391	41 466	2075	5,3%
SUN - AP-HP.SORBONNE UNIVERSITE	212 366	218 836	227 470	8 6 3 4	3,9%
UPS - AP-HP.UNIVERSITE PARIS SACLAY	98 140	102 295	108 974	6 6 7 9	6,5%
Total AP-HP	762 505	772 655	813 136	40 481	5,2%









Faits marquants 2022 : Une stabilisation de notre activité (2/2)

}}

crise Covid)

- Sur les recettes d'activité, la garantie de financement a joué encore en 2022 un rôle essentiel et permis de sécuriser 228 M€ de financement par rapport à nos recettes réellement générées par notre activité en 2022. Cet écart s'est cependant fortement réduit sur le 2^{ème} semestre (estimation à fin juin : -280 M€)
- Une amélioration sensible de la facturation qui permet une nette progression des recettes : +14%. Le taux de recouvrement à 1 an est désormais de 92% (+3 points/2021) et a permis une diminution de la provision pour dépréciation de créances (-20 M€). Toutefois en 2022, le niveau d'admissions en non-valeur s'est avéré élevé (+26,3 M€) pour permettre d'apurer les créances anciennes devenues irrécouvrables (début de

Faits marquants : activité et recettes









E <mark>volu</mark> tion des effectifs PNM (P+R) et PM vue PILOTE		MOYENNE à fin DÉC						
	2018	2019	2020	2021	2022	Evo 2022 /2021	% Evo	
Personnel soignant		46 516	45 630	45 585	45 789	44 626	-1 163	-2,5%
dont métier en	IDE	17 686	17 231	17 007	16 855	15 930	-926	-5,5%
tension	IBODE	449	442	436	434	429	-4	-1,0%
tension	MASSEUR KINESITHERAP	573	548	590	631	629	-2	-0,3%
	SAGE-FEMMES	644	662	670	665	630	-36	-5,3%
	IPA	0	0	0	0	35	35	-
dont métier hors	PUERICULTRICES	711	721	712	727	700	-27	-3,7%
tension	PSYCHOLOGUES	665	674	689	714	745	31	4,3%
tension	AIDE SOIGNANTS	16 206	15 869	15 874	15 922	15 703	-219	-1,4%
	AUXILIAIRE PUERICULT	2 172	2 208	2 320	2 420	2 474	55	2,3%
	AGENT HOSPITALIER	4 065	3 939	3 949	4 108	4 078	-29	-0,7%
Personnel médico-te	chnique	5 406	5 298	5 282	5 318	5 243	-74	-1,4%
dont métier en	PREPARATEUR PHARMACIE	780	777	772	788	751	-37	-4,7%
tension	MANIPULATEURS	1 400	1 345	1 330	1 348	1 323	-24	-1,8%
Personnel administra	atif	9 013	8 517	8 115	8 163	7 759	-404	-5,0%
dont	ADJOINT ADMINISTRATIF	4 170	3 994	3 925	3 961	3 811	-150	-3,8%
uont	ASS. MEDICO-ADM.	2 666	2 583	2 541	2 527	2 482	-45	-1,8%
Personnel Socio-édu	catif	981	951	941	942	915	-27	-2,9%
Personnel technique	et ouvrier	5 968	5 967	6 608	6 898	6 813	-85	-1 ,2 %
TOTAL PNM		67 884	66 363	66 531	67 109	65 355	-1 754	-2,6%
SENIORS		9 367	9 335	9 452	9 584	9 644	60	0,6%
	PH PT	2 791	2 801	2 772	2 889	2 988	99	3,4%
	PH Temps partiel	487	496	487	488	465	-23	-4,7%
dont	PM H-U Permanents	1 783	1 773	1 760	1 757	1 745	-12	-0,7%
	PM H-U Temporaires	1 279	1 282	1 285	1 295	1 280	-16	-1,2%
	PM Prat contractuels RD	1 076	1 037	1 028	972	918	-55	-5,6%
	PM Prat contractuels SRD	1 951	1 947	2 120	2 182	2 248	66	3,0%
JUNIORS		11 345	11 444	11 606	11 902	12 628	726	6,1%
TOTAL PM		20 712	20 779	21 057	21 486	22 271	786	3,7%
TOTAL PM+PNM		88 597	87 142	87 588	88 594	87 626	-968	-1,1%

Les difficultés rencontrées tout au long de l'année sur les métiers en tension n'ont pas permis à l'AP-HP en 2022 de retrouver son offre de soin et son niveau d'activité précrise sanitaire

 Parmi les effectifs PNM globaux (-1754 ETP),les effectifs soignants sont en diminution de -1163 ETP en 1 an. ¼ de cette diminution globale est cependant imputable à l'extinction des renforts exceptionnels Covid début 2022 (417 ETP en moyenne en 2021).

Faits marquants : RH







- Les effectifs IDE ont représenté l'essentiel de cette baisse (-926 ETP), mais les efforts d'attractivité et de fidélisation ont produit un infléchissement sensible de la courbe, notamment avec une bonne campagne de recrutement estivale : la baisse des effectifs en un an est ainsi passée de -1050 avant l'été à -750 en décembre. Cet écart continue à se réduire début 2023
 - Cette dynamique a été partiellement compensée par un maintien d'un recours élevé aux crédits de remplacement (HS et intérim), qui ont atteint un total de 276 M€ (+17%)
 - Après trois ans de hausse significative, les effectifs médicaux seniors se sont stabilisés en 2022 (+60 ETP seniors), les effectifs junior restant particulièrement dynamiques, en lien avec les réformes statutaires et des maquettes de formation (+726 ETP juniors)
 - La masse salariale a de nouveau été très dynamique (+183 M€, +3,6%), essentiellement portée par les mesures salariales nationales : fin de la montée en charge Ségur, augmentation du point d'indice de 3,5% au 1^{er} juillet 2022, majoration des heures supplémentaires et mesures « Braun ». Ces mesures ont été compensées par l'assurance maladie, à l'exception d'un reste à financer des mesures du Ségur qui s'accroit à un niveau significatif (-47 M€ de reste à charge contre -15 M€ en 2021).

Faits marquants : RH





Faits marquants de l'exercice : un impact important de l'inflation

>>

Principaux constats:

- L'impact de l'inflation a atteint 65 M€, qui a impacté les charges CT2 et CT3 mais a fait l'objet d'une couverture quasi intégrale en tarifs et en MIGAC. En raison des modalités contractuelles d'achat d'énergie, l'AP-HP n'a pas subi la hausse des prix de l'énergie en 2022, qui lui sera cependant fortement répercutée en 2023
- La diminution des charges exceptionnelles liées au Covid et la stabilisation des volumes d'activité se traduisent par une stabilisation des charges de titre 2 inGHS (charges à caractère médical) et de titre 3 (charges hôtelières et générales) : respectivement +0,8 M€ (+0,1%) et -9,5 M€ (-1,2%) sur les achats du Titre 3 (hors effet des admissions en non-valeur)
- Les amortissements et provisions nettes des reprises ont progressé, dont +16 M€ sur les amortissements et +121 M€ sur les provisions nettes des reprises :
- · Elles comprennent +55 M€ pour les passifs sociaux (dont +39 M€ sur les CET en raison des effets prix liés à la hausse du point d'indice)
- Les travaux de fiabilisation des comptes ont conduit à compléter de +27 M€ la provision propre assureur pour les risques de responsabilité médicale (suite à une réévaluation plus fine des risques), et +46 M€ concernant les projets immobiliers HN1/HN2 (dont 37 M€ de provision pour risque pour neutraliser les surcoûts relatifs à la libération des sites de Bichat et de Beaujon)
- · A l'inverse la provision pour créances irrécouvrables diminue sensiblement (-20 M€) en lien avec l'amélioration du taux de recouvrement des créances

Faits marquants autres charges





Principales données budgétaires : compte de résultat principal



N° des titres	Intitulés	Réalisé 2021	Dernier budget	Réalisé 2022	Ecart réalisé 202	22 / réalisé 2021	Ecart réalisé 2022 2022	2 / EPRD
			exécutoire 2022		Montant	%	Montant	%
Titre 1	Charges de personnel	5 114 106 077 €	5 217 121 043 €	5 296 878 431 €	182 772 354 €	3,6%	79 757 388 €	1,5%
Titre 2	Charges à caractère médical	1 971 907 089 €	2 133 241 641 €	2 027 518 444 €	55 611 356 €	2,8%	-105 723 197 €	-5,0%
Titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	821 762 707 €	820 027 178 €	838 619 187 €	16 856 481 €	2,1%	18 592 009 €	2,3%
Titre 4	Charges d'amortissement, de dépréciations et provisions, financières et exceptionnelles	751 336 129 €	737 446 963 €	888 751 013 €	137 414 884 €	18,3%	151 304 050 €	20,5%
	TOTAL DES CHARGES	8 659 112 001 €	8 907 836 825 €	9 051 767 075 €	392 655 074 €	4,5%	143 930 250 €	1,6%

Principales données du budget principal

N° des titres	Intitulés	tulés Réalisé 2021 Dernier budget R	hudget	hudget Ecart réalisé 2022 / réalisé 202		22 / réalisé 2021	Ecart réalisé 2022 2022	-	
		1.0000 2021	exécutoire 2022	Realise 2022	Montant	%	Montant	%	
Titre 1	Produits versés par l'assurance maladie	6 765 953 942 €	6 895 756 804 €	7 009 817 918 €	243 863 976 €	3,6%	114 061 114 €	1,7%	
Titre 2	Autres produits de l'activité hospitalière	627 387 037 €	723 949 467 €	716 395 135 €	89 008 098 €	14,2%	-7 554 333 €	-1,0%	
Titre 3	Autres produits	983 107 731 €	1 059 887 168 €	1 022 254 708 €	39 146 976 €	4,0%	-37 632 460 €	-3,6%	
	TOTAL DES PRODUITS	8 376 448 710 €	8 679 593 439 €	8 748 467 760 €	372 019 051 €	4,4%	68 874 321 €	0,8%	
					-				
	RESULTAT	-282 663 292 €	-228 243 386 €	-303 299 315 €	-20 636 023 €	7,3%	<i>-75 055 929 €</i>	24,7%	





Tableau de financement prévisionnel des investissements



Montants en €	Intitulés	2022	2021
Capacité d'autofir	nancement (CAF)	256 900 522	194 651 060
Titre 1 :	Emprunts	487 000 000	459 000 000
Titre 2 :	Dotations et subventions	72 030 502	236 060 141
Titre 3:	Autres ressources (dont cessions DNA)	36 782 325	67 213 234
TOTAL DES RESSO	OURCES (A)	852 713 349	956 924 435
Titre 1	Remboursement des dettes financières	167 391 603	158 813 093
Titre 2 :	Immobilisations	513 239 403	507 725 400
Titre 3 :	Autres emplois	55 431	160 983 432
TOTAL DES EMPL	OIS (B)	680 686 436	827 521 925
APPORT AU FONI POSITIF	DS DE ROULEMENT, si (A-B) EST	172 026 913	129 402 510

Faits marquants : investissements

Le TFP 2022 a été marqué par :

- L'investissement a ainsi atteint 513 M€ en 2022. L'AP-HP a consacré 96 M€ au financement des plans courants de GHU, 78.5 M€ au développement des systèmes d'informations et 18 M€ au remplacement des équipements lourds. Les opérations conduites par les GHU atteignent 85 M€. Les décaissements sur les opérations majeures comprennent notamment : Nouveau Lariboisière (48 M€), Nouveau Sainte-Périne (16,5M€) et la livraison du Nouveau Siège (près de 10 M€). Enfin, les investissements du quotidien (bénéficiant notamment du soutien financier des subventions allouées par l'ARS dans le cadre du FIQ) se sont élevés à 26,3 M€.
- Des opérations de cession limitées en 2022 (16 M€), notamment une parcelle de Louis-Mourier à Colombes pour 14 M€
- Une augmentation de la capacité d'autofinancement, qui suit la croissance des produits du PT2 sur le budget principal et la réduction du déficit des USLD (avec le soutien financier maintenu par l'ARS sur le forfait soins)
- Un niveau de subvention d'investissements proche de celui de 2019, après un niveau exceptionnel en 2021 lié au dispositif national de reprise de la dette des établissements de santé.

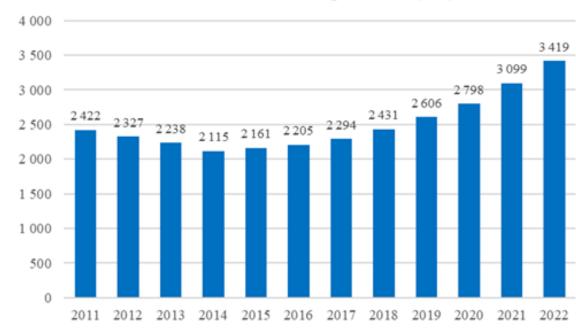




Evolution de la dette financière

>>





Faits marquants: dette

- La dette a progressé de 320 M€ en 2022, conformément au programme d'emprunt autorisé à l'appui du CRPPM approuvé par l'ARS et à la trajectoire du PGFP
- Le poids de la dette (encours / total des produits) s'établit à 37,9% en 2022 contre 35,7% en 2021 (pour une moyenne CHU 37% en 2021) dans un contexte marqué par la remontée des taux d'emprunt





Certification des comptes 2022

Les comptes de l'AP-HP sont soumis à certification par le cabinet KPMG en 2022 pour 6 ans après avoir été soumis à deux cabinets de Commissaires aux comptes KPMG et EY à partir de 2016

L'audit des comptes 2021 constituait ainsi le sixième et dernier exercice de co-certification pour ce mandat. A partir de l'exercice 2022, il a été mis fin au co-commissariat et seul KMPG est en charge de la certification après une consultation et délibération du conseil de surveillance en date du 18 février 2022 et pour une durée de 6 ans

Les CAC ont présenté leurs pré-conclusions sur le contrôle interne 2022 lors du comité d'audit, instance obligatoire émanant du conseil de surveillance, le 9 juin. Ils présenteront leurs conclusions définitives au comité d'audit du 9 juin et au conseil de surveillance du 16 juin 2023, après l'audit des comptes (en cours).

En 2021 l'AP-HP avait connu pour la première fois une certification sans réserves avec la levée des dernières réserves résiduelles sur les recettes et les immobilisations

- Sur les recettes -> principalement en raison de la garantie de financement perçue sur l'ensemble de l'exercice 2021 ; des efforts restent à mener, notamment, pour fiabiliser les interfaces entre les différents outils de la chaine de facturation.
- Sur les immobilisations -> sur les 139 M€ liés à des baux emphytéotiques, 77 M€ ont été évalués par un prestataire et fiabilisés sur 2021. Le solde est en cours de valorisation mais devrait permettre de justifier la totalité de ce montant de 139M€

En 2022, l'objectif de l'AP-HP est de conserver cet objectif d'une certification sans réserves en poursuivant les travaux de fiabilisation des comptes et sur l'amélioration du dispositif de contrôle interne

Les CAC sont en cours d'audit final des comptes et rendront leurs conclusions lors du comité d'audit et transmettront leur rapport d'opinion définitif au Conseil de surveillance

Certification des comptes





Conclusion



- Les comptes 2022 de l'AP-HP traduisent une année de sortie de crise Covid et de reprise progressive d'activité, marquée cependant par des tensions fortes sur les urgences en été et sur la pédiatrie en fin d'année
- L'offre de soins reste cependant très contrainte par une crise RH persistante, même si l'effet des mesures salariales nationales et les efforts d'attractivité et de fidélisation améliorent la tendance en fin d'année
- Dans ce contexte, l'AP-HP stabilise son résultat qui reste déficitaire (-303 M€) et améliore sa capacité d'autofinancement pour accompagner la montée en charge de son programme d'investissement
- Ces résultats sont en ligne avec la trajectoire du PGFP 2023-2027

Conclusion





Affectation du résultat

}

L'affectation des résultats de chaque CRP est proposée conformément aux textes réglementant cette affectation

Affectation du résultat

CRP concerné	Résultat 2022 (+ si excédentaire, - si déficitaire)	Proposition d'affectation des résultats à fin 2022
DNA A	+20 712 167,94 €	AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT
USPC et Addictologie P	+1 142 255,35 €	REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE (apurement pour 768 265,20 €) REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE (pour 373 990,15 €)
CRP Principal H	-303 299 314,86 €	REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE (en augmentation)
Ecoles & Centres de formation C	+2 089 058,33 €	REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE (en réduction)
USLD B	-5 288 280,05 €	REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE (en augmentation)

